

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
Sous Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
" ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Le relèvement des tarifs des C. F. F.

Le relèvement des tarifs voyageurs des C. F. F. n'est pas populaire, — le contraire eût été surprenant. Et dès qu'il a été connu, ce fut un concert à peu près unanime de récriminations et de protestations, avec des nuances dans l'expression de la désapprobation que l'augmentation des taxes a soulevée. Ceux qui sont allés jusqu'à prétendre que la nationalisation des chemins de fer n'a apporté au peuple que déboires ou désillusions et qui dénoncent la faillite du rachat exagèrent très certainement. On attendait du rachat une réduction du prix des billets, — la promesse a été tenue; mais peut-être a-t-on été un peu rapidement en besogne et eût-il été prudent de procéder par étapes: c'est toujours plus facile de diminuer que d'augmenter et le public accepte plus aisément une diminution qu'une majoration.

Il serait injuste, au reste, de vouloir juger l'œuvre de la nationalisation des voies ferrées suisses à la seule lumière des tarifs voyageurs. Compte-t-on pour rien l'amélioration des horaires, l'accélération de la marche des trains, les meilleures correspondances, le renouvellement du matériel, les travaux d'extension et d'agrandissement des gares? Les C. F. F., il faut le reconnaître loyalement, ont plus fait, dans ces divers domaines, en cinq ou six ans, que les Compagnies privées durant une période triple ou quadruple; et cela se paye.

Les C. F. F. sont dans une passe difficile; l'administration du réseau nationalisé n'échappe évidemment pas à la critique, loin de là: il y a des réformes à y apporter, des économies à réaliser. La Direction générale estime, en outre, que de nouvelles ressources sont nécessaires, elle les demande aux voyageurs. Ceci est à discuter et se discutera. Déjà, on l'a vu, le Conseil d'administration a emboîté le pas et s'est prononcé, à une majorité voi-

sine de l'unanimité, pour l'augmentation proposée des taxes d'aller et retour; mais il reste au projet plus d'une étape à franchir; comme son application suppose une révision de la loi, le Conseil fédéral et les Chambres en délibéreront et il appartiendra ensuite au peuple souverain de dire le dernier mot.

Rappelons que, d'après les propositions des C. F. F., le prix des billets aller et retour serait porté de 15,6 centimes par kilomètre à 16,6 en 1^{re} classe, de 10 à 11 centimes en II^{me} classe, de 6,5 à 7,3 centimes en III^{me} classe. On a fait remarquer déjà que le tarif n'est pas précisément révisé dans le sens démocratique, puisque le renchérissement proposé est de 6,4 % pour la 1^{re} classe, de 10 % pour la II^{me}, de 12,3 % pour la III^{me}. A quoi l'on objecte qu'à l'heure actuelle les voyageurs des classes inférieures jouissent d'un privilège quand ils prennent des billets d'aller et retour. La majoration de double course s'élève, en effet, suivant les tarifs en vigueur, à 51,4 % pour la 1^{re}, à 37 % pour la II^{me}, et à 25 % seulement pour la III^{me} classe. D'après le projet, ces majorations se monteraient dorénavant à 59,6 %, 50,7 % et 40,4 %, ce qui rétablirait une égalité relative.

Mais la Direction générale a eu d'autres raisons encore pour procéder de cette façon. Depuis longtemps, l'on constate que l'augmentation du trafic des voyageurs n'entraîne pas un relèvement correspondant des recettes obtenues. Ainsi, au mois d'août dernier, les C. F. F. ont transporté 146,500 voyageurs et 45,000 tonnes de marchandises de plus qu'en août 1908, et les recettes de transport ont baissé de 34,000 francs. C'est dans le trafic des voyageurs qu'il faut chercher la cause essentielle de ces moins-values. Il se peut, d'une part, que les abonnements généraux et les billets d'ouvriers soient de plus en plus recherchés; mais on constate aussi, dans les statistiques précédentes, que l'augmentation du nombre de voyageurs porte surtout sur la III^{me} classe.

Ainsi, le nombre des voyageurs s'est élevé,

pour la Ire classe, à 523,000 en 1907 et à 515,500 en 1908; pour la II^{me} classe, à 6,483,000 et 6,722,000 et, pour la III^{me} classe, à 62,913,500 et 65,371,000. On voit que le nombre de voyageurs de Ire classe est en diminution.

L'augmentation de recettes, en 1908, comparativement à l'année précédente, a été de 28,000 pour la Ire, de 1,445,000 fr. pour la II^{me}, et de 1,189,000 fr. pour la III^{me} classe. La faible augmentation de voyageurs de II^{me} classe a donc rapporté davantage que celle, beaucoup plus considérable, de ceux de III^{me} classe.

Les recettes kilométriques ont été, pour chaque voyageur de Ire, de 6,89 centimes en 1907 et de 7,05 centimes en 1908; pour chaque voyageur de II^{me}, de 2,24 centimes en 1907 et en 1908; et, pour chaque voyageur de III^{me} classe, de 0,61 et 0,60 cent.

D'où cette conclusion que le rapport de la III^{me} classe, ramené à l'unité, est presque dérisoire, et que, financièrement parlant, l'intérêt évident des C. F. F. serait de développer surtout le trafic de la II^{me} classe. Il ne saurait être question naturellement de supprimer les troisièmes, et la pratique ne s'accorde point toujours des déductions de la théorie pure. Si les troisièmes ne sont pas mises en cause, en revanche l'idée émise dans certains milieux, de limiter à deux classes les places voyageurs dans le trafic interne, semble gagner du terrain. Il se pourrait bien qu'elle trouvât de fermes défenseurs dans les Conseils de la nation.

Les suggestions ne manquent pas, du reste, et parmi les journaux qui admettent la nécessité d'une réforme des tarifs, il en est qui ébauchent d'autres systèmes de révision. Tel celui qui consisterait dans la suppression complète des billets aller et retour, imitée des chemins de fer allemands, le prix du billet simple course étant réduit. Ainsi, dit un de nos confrères, on fixerait à 3,7 c. le prix du kilomètre III^{me} classe, qui est aujourd'hui de 5 c.; le kilomètre double, qui se paye ac-

turellement 6,5 c., et dont la Direction générale propose d'élever le prix à 7,3 c., reviendrait à 7,4.

On peut naturellement discuter ces chiffres et les modifier selon les conséquences financières qu'entraînerait cette révision des tarifs. Mais, en principe, on ne saurait contester que les partisans de la réforme des tarifs ne fassent preuve d'une certaine logique. Pourquoi, disent-ils, faire payer 1,5 c. au retour le trajet qui a coûté 5 c. à l'aller? Les frais ne sont-ils pas identiquement les mêmes dans les deux cas? A cela, on répondra que le billet aller et retour favorise le trafic de la population indigène. C'est exact; mais lorsqu'on considère le développement énorme du nombre des billets aller et retour, on est obligé de constater que le prix de ces derniers est devenu le prix courant pour la grande majorité des voyageurs et que la simple course est aujourd'hui l'exception. Nous voyons par exemple qu'en 1894, sur 100 courses effectuées par le Jura-Simplon à la taxe normale, 74 bénéficiaient du tarif des billets aller et retour. La proportion était déjà considérable. Voici où nous en sommes aujourd'hui. En 1908, sur les 40 millions de courses effectuées sur les C. F. F. à la taxe normale, 6 millions seulement ont été payées au tarif de la simple course, qui n'entre donc plus en ligne que pour le 15 %; pour la III^{me} classe, la proportion est de 13,5 %.

Le maintien de cette taxe de simple course devenue tout exceptionnelle se justifie-t-il et le moment n'est-il pas venu, puisqu'on touche aux tarifs, de faire œuvre d'unification complète? L'idée, en tous cas, est tentante, et elle sera sans doute examinée de près par les autorités compétentes, de même que les autres faces de cette grosse question.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est porté un arrêté promulguant les deux lois ci-après adoptées par le peuple le 26 sep-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

1

Le

Mystère de Gaude

par

FELIX DUQUESNEL

PREMIÈRE PARTIE

I

Martès posa sa plume, frotta ses paumes, l'une contre l'autre, avec vigueur, dans une manifeste expression de contentement, et cria d'un accent de triomphe, où les consonnes prenaient une importance incontestablement méridionale:

— Enfin, nous y sommes! Pécaïro, c'est trouvé! Puis, comme s'il avait vu tout à coup une faute énorme, il se précipita sur sa plume, ainsi qu'un fauve sur un morceau de viande, avec un voûtement de dos appliqué, et en tirant la langue, comme un écolier studieux, il biffa, gratta, changea, polli, re-

mania. La chose corrigée, il se redressa, pencha sa tête sur son épaule gauche, et cligna des yeux avec un air assez satisfait de lui-même.

Dans le bureau autour de lui, c'était la torpeur de ces lourds après-midi d'automne, les derniers effluves de la belle saison finissante qui portait avec eux la splendeur écorante des donces maturités.

Les employés dormaient ou somnolaient, et la plume de Martès était la seule qui grinçait dans le silence chargé de paresse. Ce *farniente* d'ailleurs n'impliquait aucune conséquence fâcheuse, car il faisait partie des habitudes imprescriptibles de ce bureau.

C'était une de ces vagues sections de ministère, dont on n'entend parler qu'au jour des traitements. Vieux tronçon b'un branche morte, elle subsistait encore, sans qu'on sût pourquoi, uniquement par l'impérieuse raison de la routine administrative, ne servant à rien, ne rendant aucun service, ni au public qui l'ignorait, ni à la direction qui l'avait presque oubliée. Mais il eût fallu un coup d'Etat pour la détruire.

Elle comportait deux commis expéditionnaires, deux commis rédacteurs, un garçon de bureau, un sous-chef et un chef qu'on ne voyait jamais. Ce petit monde restait en assez bonne intelligence, à part les inévitables révoltes d'amour-propre, les nécessaires froissements d'orgueil, qui divisent les hommes vivant en commun, lorsque quelques-uns sont affublés d'un titre quelconque de supériorité.

Martès, commis rédacteur, écrivait des vaudevilles pour les petits théâtres de banlieue. Arrivé tout chaud du Midi, il avait commencé par faire de la

poésie lyrique, mais en homme pratique il s'était aperçu que cette branche de l'art ne nourrissait pas son homme, et il avait demandé à sa muse de descendre à tourner le couplet burlesque. En bonne fille, elle ne s'y était pas refusée.

Martès, brun, gros et court, avec un commencement de calvitie qui le chagrinait, et un embonpoint abdominal qui le désespérait, la moustache épaisse, tombant sur une bouche large, avait l'allure peu distinguée d'un courtier en vins. Il rachetait cet extérieur commun par une excessive prétention dans le langage.

Fouillat, son confrère, qui travaillait au bureau situé en face de lui et dont il n'était séparé que par une pile de cartons verts, d'ailleurs vides, s'adonnait à la chanson politique. Il allait, le soir, dans un de ces multiples cabarets qui ont poussé soudainement sur la butte Montmartre, comme des champignons dans une terre humide, et là, devant un public de snobs, de charcutiers et de calicots, ce public qui compose une forme spéciale d'élite artistique de la capitale, il débitait finement de petites choses pas méchantes, d'une voix qu'on entendait à peine.

Pousseux, lui, était un brave bonhomme aux cheveux blancs, qui dérisait fortement la cinquantaine et dont les capacités n'avaient jamais pu s'élever au-dessus du grade de commis expéditionnaire. L'abus de l'absinthe en avait fait un doux gâ aux yeux vagues, à la bouche veule et humide, enfoui dans un ordinaire demi-sommeil, dont il ne se réveillait qu'à l'heure sainte de l'appétitif.

Derigny, enfin, le cadet de la bande, également expéditionnaire, était un petit fat d'une vingtaine

d'années, qui était entré dans les bureaux par une protection spéciale. B'ond, fadasse, bien peigné, bien habillé, figure sans expression, il passait ses journées entières à se curer les ongles.

Donc, Martès se dressa de toute sa petite taille, son ventre dessinant une forte courbe en avant, sur laquelle se balançait une chaise en or adornée de multiples breloques. Il posa ses deux mains grasses, courtes, velues sur la table, et regardant Fouillat par dessus la pile de cartons verts.

— Non, mon vieux Fouillat, écoute-moi ça, mais écoute-moi ça, mon vieux Fouillat!

Le personnage interpellé leva son petit nez en croquignolle, d'une revue de jeunes ayambolistes, qu'il essayait en vain de comprendre.

— Eh bien! dit-il.

— Tu sais, reprit le Méridional, le fameux couplet du trois pour ma revue des Folies Rochechouart, je l'ai trouvé épatant, mon vieux! Ecoute un peu le refrain:

Elle fait d'la coco,
Elle fait d'la caph,
Elle fait d'la capho,
Elle fait d'la baco/honie,
Eugénie...

„Tu vois ça d'ici, dans la bouche de cet inénarrable pitre de Pipus; ça sera un bon rire dans la salle. Je tiens ma centième, dans un fauteuil, à cloche-pied, en broutant! Eh bien, qu'est ce que tu dis?”

Fouillat plissa son petit nez dans un sourire méchant, et ajusta son binocle:

tembre 1909: 1. Loi modifiant le chapitre 1er titre IV du Code pénal. 2. Loi fixant les traitements des instituteurs et des institutrices des écoles primaires.

— Il sera donné suite à la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux concernant les atteintes à la sécurité des chemins de fer, commises principalement par des écoliers, par une circulaire que le Département de l'instruction publique adressera, de son côté, à ce sujet aux inspecteurs scolaires et aux commissions scolaires.

— La commission du projet de loi sur l'enseignement secondaire est convoquée pour le 12 octobre courant.

— M. le Chef du Département des finances est délégué à l'assemblée générale de la Société anonyme des Salines suisses réunies du Rhin, fixée à Bâle au 15 oct.

— La commune de Chalais est autorisée à contracter un emprunt de 40,000 francs destiné à la construction du nouveau presbytère, canal d'assainissement, etc., sous réserve de l'acte d'emprunt par le Conseil d'Etat.

Notariat. — MM. Marc Morand, de Martigny-Ville, fils de M. l'avocat Jules Morand, et Pierre de Riedmatten, de Sion, viennent de subir avec succès leur examen de notaire. Nos félicitations.

Simple et curieuses constatations. — (Corr.) — Nous avons recours à l'hospitalité de vos colonnes pour faire entendre quelques observations que, certes, aucun autre journal du Valais n'insérerait, de peur d'encourir les foudres du Gouvernement, car il en faut si peu dans les hautes sphères de notre petit Elysée. Nous voulons parler du refus de la loi sur la gendarmerie. Ce refus, il n'est pas besoin de le dire, nous a d'autant plus peiné qu'il était inattendu et surtout immérité. Votre journal a déjà suffisamment fait ressortir les raisons qui militaient en faveur de cette loi sans qu'il soit nécessaire d'y revenir. Par contre, nous ne pouvons taire nos réflexions sur le résultat de cette consultation populaire qui comporte de bons enseignements, utiles à retenir pour l'avenir. Que voyons-nous? D'une petite revue sur les chiffres du scrutin, il se dégage nettement que la partie du canton qui suit le mieux le mot d'ordre du gouvernement, le Haut-Valais, conservateur par excellence, a voté en bloc contre nous. Si nous prenons le Bas-Valais, nous y verrons aussi que c'est en général dans les localités ultra-conservatrices que nous avons été méconnus, tandis qu'au contraire les libéraux contre lesquels on s'applique à nous lancer ont accepté partout nos justes revendications.

Il nous semble cependant que si le parti gouvernemental avait pris la peine de se démenager comme il le fait à d'autres occasions moins importantes pour faire accepter tel ou tel projet, l'esprit "moutonnier" qui est caractéristique dans nos masses conservatrices, aurait fait sortir de l'urne un tout autre résultat. Mais voilà, il ne s'agissait que de pauvres petits employés d'Etat, jusqu'ici bien dociles; pourquoi mettre en branle tous les engins de guerre de l'arsenal conservateur, y compris la fameuse arme déjà tellement de fois brandie et qui s'appelle "la Religion en danger"! Ah! s'il avait été question de faire arriver telle ou telle grosse nuque à particule ou sans particule, que de petits billets, de recommandations, de mots d'ordre, pour ne pas dire d'ordres formels, ne nous aurait-on pas fait parvenir, sans compter tous les rendez-vous auxquels l'on nous aurait conviés!...

— C'est totalement idiot: c'est parfait, d'ailleurs, et c'est bien la nourriture qu'il faut à ton public. Seulement, ça n'est pas très difficile à pondre et il y a une heure que je te vois buriner là-dessus, comme si tu écrivais la *Légende des Siècles*!

Martès sentit le sang du Midi bouillonner dans ses veines; son amour-propre n'acceptait pas la plaisanterie.

— Il faut bien te figurer que c'est très délicat, au contraire: il suffit de trouver la note juste, une touche de trop et ça n'y est plus; c'est autrement ardu que de rimer des couplets sur le petit fait du jour, le chien écorché, ou la femme qui se sauve avec un professeur de bicyclette, qui joue du violon. Il faut de l'imagination au moins...

— Ah! oui, parlons-en: la texture de ta pièce même est stupide; qu'est-ce que c'est que cette jeune fille du monde qui souffre dans un trombone à coulisse, et qui ne veut épouser qu'un homme qui gratte de la contrebasse, pour faire des duos? Ce n'est même pas drôle. Et quant à tes vers, ah! tes vers, on peut y chercher le trait d'esprit...

— Pour cela, reprit le vaudevilliste, je te défends de te moquer; si je fais le vers lâche, c'est que je le veux bien. Et je parle que toi tu n'aurais pas été capable de faire des vers lyriques, comme j'en faisais à l'âge de quinze ans. Tiens, je vais te réciter mon poème de la *Mort de l'hippopotame*, sept cent cinquante vers...

Fouillat fut pris comme d'un accès subit de folie; il monta sur la table, envoya en l'air les règles, les presse-papiers, les dossiers, il grinça des dents, étendit de toute sa force, ses deux bras en avant, et hurla:

Mais pourquoi diable nous plaindre, notre sort n'a pourtant pas changé; quand on est "Bonne à tout faire", il faut tout accepter avec résignation, quitte à faire le poing dans sa poche, mais toutefois non sans prendre la bonne et ferme résolution de savoir mieux discerner à l'avenir dans ses amis ceux qui sont vrais de ceux qui sont faux. Quant à nous, l'on ne nous y prendra plus et quoique l'on en dise, nous devons déclarer aujourd'hui (mieux vaut tard que jamais) que nous avons bien plus confiance dans les libéraux que l'on cherche à nous faire haïr, que dans ces hypocrites conservateurs qui se disent nos amis afin de mieux pouvoir nous faire marcher pour les besoins de leur cause et nous lâchent dès qu'il s'agit de reconnaître nos services publics et "privés".

Quelques gendarmes désillusionnés.

Au camp d'Agramant. — La conversation continue entre la *Gazette* et le *Nouvelliste* sur un ton qui n'a rien d'évangélique. C'est la votation populaire du 26 septembre, ou plutôt le referendum obligatoire qui est la cause de cette levée de boucliers. Charles St-Maurice en demande purement et simplement l'abolition; le rédacteur de la *Gazette*, au contraire, défend l'œuvre de ses patrons, qui sont les auteurs de ce pelé, de ce galeux de referendum obligatoire.

Quant à nous, nous nous garderons de nous immiscer dans la querelle, laquelle ne fera pas avancer d'un iota la question.

Ce qui est arrivé, et ce qui arrivera encore, c'est-à-dire le rejet par le peuple de l'une ou l'autre loi, nous l'avons prédit en son temps, c'est-à-dire lors de la promulgation de la Constitution. Nous disions et nous disons encore que le referendum obligatoire est un sabot enrayeur de toutes les innovations progressistes; ce n'est pas seulement notre opinion à nous, c'est celle de tous les journaux libéraux de la Suisse.

Nous rentrerons dans la vérité démocratique et constitutionnelle, lorsque nous nous serons débarrassés du referendum obligatoire pour mettre à la place le referendum facultatif, arme dont le peuple saura bien se servir lorsque l'occasion s'en présentera.

Une petite rectification pour finir: La *Feuille d'avis du Valais*, dans son dernier numéro, dit, à propos du vote sur le referendum obligatoire, qu'aucune main ne se leva de la "gauche" pour demander à le combattre; ses souvenirs la servent mal; car nous nous rappelons fort bien que, lors de la discussion de la motion du Dr Al. Sailer sur la révision de la Constitution, M. F. Troillet, au nom de la Minorité du Grand Conseil, combattit l'introduction du referendum obligatoire, l'extension des droits populaires pouvant fort bien s'accommoder du referendum facultatif.

Voilà la vérité toute simple!

Examens pédagogiques en 1909. — La note moyenne a été la suivante pour les 3 dernières journées:

Sion, le 4 octobre, 6,58 (communes de Sion et Savièse), Sion, le 6 octobre, 6,53 (communes d'Ardon, Conthey, Nendaz et Vétroz).

Martigny, 6 octobre, 6,30, (communes de Martigny-Ville, Bourg, Combe, Bâtiat, Bovernier, Charrat, Fully, Trient); 7 octobre 6,85, le reste du district, plus Chamoson.

Le prix de la vendange. — Le Comité de la Société séduisante d'agriculture a estimé, pour l'année courante, à 23 fr. 50 le prix de la brantée de 45 litres de vendange foulée de première qualité, rendue au pressoir.

C'est le plus haut prix atteint depuis la fondation de la société en 1868.

— Non, pas ça, tout, mais pas ça! Qu'on m'em-pale, qu'on m'écartèle, qu'on me scalpe, qu'on me dépèce, qu'on me coupe les paupières, qu'on m'arrache les yeux, mais pas ça, pas ça!...

Le père Poussieux en fut réveillé du coup, et Derigny cessa un instant de se curer les ongles, pour rire d'un rire stupide et silencieux.

Poussieux, en sa qualité de doyen d'âge, crut devoir intervenir; il se leva sur ses jambes ataxiques et tirebouchonnantes.

— Messieurs, messieurs, dit-il, vous allez faire descendre monsieur Bondet.

Cette parole calma un instant la crise épileptique de Fouillat; il descendit de la table et reprit son langage naturel.

— Bondet, Bondet, dit-il au père Poussieux, ah! il ne pense guère à descendre, je vous prie bien de le croire.

Poussieux qui présentait un petit potin ou un gros scandale, demanda avec un faux air d'intérêt:

— Est-ce qu'il serait arrivé quelque chose à monsieur Bondet?

Martès eut un ricanement sourd. La querelle était oubliée, il s'agissait de dauber sur le chef; c'était bien autrement intéressant, et cet ennemi méritait plus de haine, puisqu'il était supérieur.

Fouillat reprit:

— Il est plutôt gêné dans les entournaures; il y a longtemps que c'est tendu; ça va craquer aujourd'hui peut-être!

— Bah! fit le père Poussieux intérieurement ravi. Martès prit un ton protecteur, il haussa les épaules et tout son ventre dansa:

Un éboulement à Meillerie. — Mercredi, vers minuit, la population de Meillerie était réveillée par un bruit sourd suivi de vibrations du sol. Non loin de la demeure du forgeron Blanc, un éboulement venait de se produire à la carrière de Meillerie, par suite des pluies torrentielles de ces jours derniers.

La route nationale No 5, reliant le Valais à la Savoie est obstruée sur une longueur de cent cinquante mètres et sur une hauteur de cinq mètres. Il faudra pour le moins quatre à cinq jours pour que la circulation puisse être rétablie, et cela à la condition que les pluies cessent.

Un service de canots assure le transport des piétons entre les deux points extrêmes de l'éboulement.

Vouvry. — Noyé. — Un batelier qui rentrait sur le brick "La Pérouse", amarré à l'embouchure du canal Stockalper, a fait un faux pas et s'est noyé dans la nuit de dimanche à lundi, en traversant le canal sur un "naviot". Un autre batelier, qui l'accompagnait, se porta aussitôt à son secours, mais l'autre avait coulé à pic et, jusqu'ici, son cadavre n'a pas été retrouvé, malgré toutes les recherches, car l'eau est trouble et le canal très profond en cet endroit.

Eboulement à St-Maurice. — Un bloc de un mètre cube est tombé hier après-midi des rochers de Vérossaz dans la cour de l'ancien collège de St-Maurice. Il n'y a eu aucun accident de personne, mais la place où se font les fouilles et une partie des murs du couvent ont souffert. La cause de cet accident est due aux pluies de ces jours derniers.

Bagnes. — Echos d'une élection. — Je ne lis le *Nouvelliste valaisan* que lorsqu'il me tombe fortuitement sous la main. Voilà pourquoi je n'ai pris connaissance qu'aujourd'hui d'un entre-filet paru dans son numéro du 28 septembre écoulé, entre-filet relatif à l'élection du vice-président de Bagnes et presque tout entier tissu d'affirmations erronées, sans parler d'oublis, involontaires ou calculés, qu'on y constate, mais que, pour moi, je suppose plutôt involontaires: ce pieux journal, comme tous ses pareils, ne sait pas mentir, il en a, du reste, fourni tant de fois la preuve!

Voici ce qu'il dit:

"M. Camille Gard a été élu, dimanche 26 septembre, vice-président de la commune, en remplacement de M. Angelin Vaudan, nommé président. Le parti radical a rassemblé le ban et l'arrière ban de ses électeurs en faveur de son candidat, M. Charvot, qui a obtenu 338 voix, alors qu'aux élections de décembre dernier il en faisait 381. Les conservateurs, comme cela arrive malheureusement trop souvent en présence d'une victoire assurée, ont peu voté; c'est une faute, surtout dans l'élection de dimanche où la candidature du parti radical était un défi majorité de la population de Bagnes."

Eh bien! Il n'est pas exact que le parti progressiste-libéral ait voté plus compact que le parti conservateur. Au dire des personnes sérieuses et sincères de toutes opinions, les deux partis ont donné à peu près dans les mêmes proportions; plus faiblement qu'en automne de 300 voix environ.

Il n'est pas exact que M. Charvot n'a obtenu que 338 voix. Le nombre vrai est 388, soit quelques unités de plus qu'en automne, alors que le candidat conservateur en fait près de 300 de moins qu'en décembre dernier où il obtenait plus de 700 suffrages contre un peu plus de 400 le 26 septembre écoulé.

Il n'est pas exact non plus que la candi-

dature du parti progressiste était un défi aux sentiments chrétiens de la grande majorité de la population de Bagnes. Pas plus la candidature de M. Camille Gard, que celle de M. Charvot, tous deux hommes loyaux et intègres, estimés de tous les partis et sympathiques à tout le monde, n'était un défi soit aux sentiments humanitaires, soit aux sentiments chrétiens de personne.

Que le *Nouvelliste* le sache — c'est peut-être naïf de le lui dire — l'ancienne candidature de certains conservateurs hypocrites et accapareurs, dont la commune a goûté, hélas! qui se sont servi de la commune et de leur parti bien plus qu'ils ne les ont servis, cette candidature, dis-je, seule, était un défi et aux sentiments chrétiens des vrais croyants et aux quelconques bons sentiments de tous les honnêtes gens.

Veritas.

Ban de vendanges. — Le grand ban des vendanges à Fully aura lieu mardi prochain 12 oct.

FOIRES

Sierre, 4 octobre 1909.

	ANIMAUX		PRIX
	sur foire	vendus	
Chevaux	4	—	400 700
Mulets	10	2	100 600
Ânes	1	—	120 —
Taureaux	1	—	150 —
Bœufs	6	—	280 420
Vaches	135	40	270 400
Génisses	43	28	180 410
Veaux	7	4	60 120
Porcs	41	28	45 150
Porcelets	38	15	10 35
Moutons	15	15	18 42
Chèvres	10	7	20 45

La foire a été bien fréquentée. Police sanitaire bonne.

Chronique locale

Incendie

Un incendie, que l'on attribue à une imprudence d'enfants, a dévoré hier jeudi, vers les 5 heures de l'après-midi, un "raccard" situé dans le quartier dit de la "Del'èze", rière la ville, appartenant à trois ou quatre propriétaires. Rien de ce qu'il contenait n'a pu être sauvé.

Le bâtiment n'était assuré que partiellement.

Chœur d'Hommes

Reprise des répétitions mardi 19 octobre, à 8½ h. du soir à l'Hôtel-de-Ville.

Les nouveaux membres seront les bienvenus. *Le Comité.*

Nos artilleurs

Voilà six jours que les trois batteries de montagne sont dans nos murs; malheureusement jusqu'à hier nos braves troupiers n'ont pas eu le beau pour eux; néanmoins ils n'ont pas perdu leur temps; sous la conduite de leurs officiers, ils sont allés faire des reconnaissances dans les environs, à Chemin, sur la route de la Forclaz, à Sembrancher, etc.

Notre population les regarde avec sympathie quand ils passent avec leur longue théorie de mulets marchant à la file indienne, peu accoutumée à ce défilé pittoresque.

Aujourd'hui vendredi ont commencé les tirs; celui de ce matin a eu lieu au passage à niveau de la Pointe (route cantonale) dans la direction des Follatères, entre 8 heures et midi.

Demain samedi, entre 9 heures et midi, on

naît le chercher tous les jours à la sortie du bureau, de peur qu'il n'aille au café; c'est tout juste si elle ne lui a pas mis une laisse, comme à un petit chien...

A ce moment, les marches de l'escalier craquèrent; en un clin d'œil, chacun fut à son bureau et à son travail, sauf Derigny, qui continua cyniquement à se curer les ongles. Il était protégé de haut.

La porte s'ouvrit posément et un homme chétif entra.

Il pouvait avoir une quarantaine d'années; une moustache rare éparpillait quelques fils blond pâle, au-dessus de sa lèvre, et un bouquet de poils de même couleur se clairsemait sous son menton; il avait le crâne lisse et jaune, le teint billeux, le nez mince, un binocle et dansait continuellement, agité par un tic nerveux qui lui ravageait la face; derrière les verres, deux yeux clignotants avaient un air effaré et timide.

Son corps petit et maigre s'enveloppait d'une redingote noire strictement boutonnée, et les bras, qui avaient toujours l'air de ne savoir où se poser, restaient, le plus souvent, dans le rang, comme ceux d'un tronprier novice.

(A suivre)

tirera de l'est du mont Ravoire, au-dessus du château de la Bâtiaz, contre les Follatères.

Lundi 11, entre midi et 4 heures, du plateau de l'Arpille (altitude 2000 m.) sur le vignoble de Martigny, dans la direction de la montagne de la Giétaz (près de la Forelez).

Mercredi 13, entre 8 h. du matin et 2 h. après-midi dans le Val de l'Arpette (Champex).

Ces exercices de tir se termineront par une inspection de la troupe par le chef de l'arme de l'artillerie, M. le colonel Hebbel, à Champex.

Disons, pour finir, que les rapports entre les artilleurs et la population sont empreints de la plus franche cordialité.

Confédération Suisse

La coupe Gordon-Bennett

Ce n'est pas la Suisse, mais l'Amérique, qui enlève cette année la fameuse coupe. Un télégramme d'Ostrolenka (Pologne), petite ville à une centaine de kilomètres au nord-est de Varsovie, annonçait l'atterrissage mardi matin à 3 h. 3 m., dans une forêt de sapins à Gutowa près Ostrolenka, du ballon *Amerika II*, qui a ainsi parcouru plus de 1100 km.

Le voyage de l'*Amerika II*, qui était piloté par M. W. E. Mix, a duré 35 heures. Il a été fort contrarié par la pluie.

Ce sont donc les Etats-Unis qui organisent la course en 1910.

Au moment de la proclamation du vainqueur de la course de 1909, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques détails sur l'institution de la coupe Gordon-Bennett.

La coupe a été fondée, comme l'on sait, par M. James Gordon-Bennett, propriétaire du *New-York Herald*, le 9 novembre 1905, pour faire pendant au grand-prix d'automobilisme qu'il avait institué quelques années auparavant. Elle consiste en un objet d'art de 12,500 fr. et en trois prix annuels d'argent de 12,500 francs chacun.

La coupe doit être gagnée pendant trois ans de suite.

L'Amérique a gagné le prix en 1906, l'Allemagne en 1907, la Suisse en 1908. Le concours Gordon-Bennett n'est pas une course de durée, mais de distance. Chaque nation a droit à trois ballons.

Chambres fédérales. — A l'ordre du jour de la première séance de la session extraordinaire des Chambres fédérales du 18 octobre, à 4 heures 30 de l'après-midi, figurent les objets suivants :

Au *Conseil des Etats*, travaux de dessèchement de la plaine du Rhône près de Saillon-Fully, organisation du département militaire, recours du canton de Zurich concernant l'apprentissage.

Au *Conseil national*, correction de l'Aar, de la Kander, motion Rickli.

Les salines de Schweizerhalle. — Alors que les salines de Schweizerhalle avaient déjà passé, le 24 août, à la Société anonyme des salines suisses réunies du Rhin, avec la participation des cantons suisses, le contrat de vente des salines argoviennes de Rheinfelden et Riburg a été exécuté le 30 septembre et la société est devenue définitivement propriétaire des salines de Schweizerhalle, de Rheinfelden et Riburg dont elle a repris immédiatement l'exploitation dans toute son étendue.

Le 14 octobre, aura lieu à Rheinfelden, à l'Hôtel des Salines, une assemblée extraordinaire des actionnaires pour prendre connaissance de l'augmentation du capital-actions au montant définitif de 2 millions et demi, et des versements opérés par les cantons. L'assemblée devra également porter le nombre des membres du Conseil d'administration à 15.

Transports de police. — Le Conseil fédéral vient d'adopter un nouveau règlement concernant les transports par police; ce règlement qui entrera en vigueur le 1er janvier 1910, concerne le transport des agents de police voyageant isolément, soit en civil ou portant l'uniforme; des personnes en état d'arrestation, voyageant avec ou sans gardien; des personnes qui, malades ou non, sont transportées par ordre de la police, avec ou sans gardiens ou gardes-malades; des gardes-malades qui ont accompagné des voyageurs transportés par ordre de la police et retournent à leur domicile, ou qui sont déplacés pour se rendre à prendre en consigne des personnes transportées par ordre de la police. Ce règlement remplacera celui du 8 juillet 1881.

Importation des farines allemandes. — En septembre l'importation des farines allemandes en Suisse a atteint le double de l'exportation des mois d'août, soit 40,000 quintaux.

Démission de M. Sourbeck. — Le fougues socialiste Sourbeck, qui, depuis le rachat des chemins de fer, dirigeait le bureau de statistique de la Direction générale des C. F. F. quitte ces fonctions. Il se rend à Paris comme représentant, pour la France, de la Cie maritime le Norddeutscher Loyds.

Le nouveau fusil militaire. — Le Département militaire fédéral a organisé, à l'intention des membres des sociétés de tir, un cours d'information à Wallenstadt, où on procédera à des essais avec le nouveau fusil. Ce cours aura lieu du 14 au 16 octobre.

Le Département délivre aux participants des billets de chemin de fer leur donnant droit à la demi-taxe.

La maladie de la truite. — Les pêcheurs sont au désespoir, ainsi que tous les nombreux amateurs de truites! Voici le fait dans toute sa crudité. Ces derniers jours, on a trouvé dans l'Aar de grandes quantités de truites malades. M. le professeur Surbeck, inspecteur de la pêche, a cru reconnaître que les truites sont frappées d'une terrible maladie, connue sous le nom de "furunculose" et qui causera indubitablement de grands ravages dans nos rivières.

L'épizootie qui menace d'anéantir notre meilleur poisson d'eau douce a été constatée il y a quelques mois dans les cours d'eau de l'Allemagne du Sud, en Alsace et dans la vallée du Rhin. Selon toute probabilité, elle s'est propagée, à l'époque du frai, dans les affluents du Rhin et notamment dans l'Aar. Les effets de la maladie sont comparables à ceux de la peste qui détruisit les écrevisses de nos rivières, il y a une vingtaine d'années. La science est impuissante à la combattre. C'est un vrai désastre.

Les forêts et la Confédération. — La Suisse, qui embrasse 892,557 hectares de forêts, a été divisée en quatre arrondissements d'inspection, ensuite de la nomination d'un quatrième inspecteur des forêts, près l'inspection fédérale des Forêts, Chasse et Pêche. Ces arrondissements, qui comprennent les cantons et parties de cantons ci-après désignés, sont dénommés ainsi qu'il suit :

Ier arrondissement : Suisse sud-occidentale, avec les cantons du Valais, de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, et la partie française du Jura bernois (aire forestière 263,499 ha.) Inspecteur : M. Albert Pillichody.

IIe arr. : Suisse du nord-ouest, avec les cantons de Berne (le Jura excepté) Soleure, les deux Bâles, l'Argovie, Zoug et Lucerne (237,731 ha.) Inspecteur : M. le Dr Franz Fankhauser.

IIIe arr. : Suisse du nord-est, avec les cantons d'Unterwald, d'Uri, Zurich, Schwytz, Thurgovie, Schaffhouse, St Gall, Appenzell et Glaris (186,967 ha.) Inspecteur : M. Félix Schönenberg.

IVe arr. : Suisse sud-orientale, avec les cantons des Grisons et du Tessin (204,360 ha.) Inspecteur : M. Frédéric Meiz.

La nouvelle organisation est entrée en vigueur le 1er août. Le Conseil fédéral a nommé M. le Dr Georges Sarbeck, inspecteur de pêche près l'inspection fédérale des Forêts, de la Chasse et de la Pêche.

Nouvelles des Cantons

Berne

Crise d'instituteurs

La pénurie d'instituteurs est un mal endémique dans la partie allemande du canton, écrit le *Démocrate*.

Les écoles de certaines contrées en souffrent beaucoup; elles ne sont tenues que de façon intermittente, ou par des personnes incapables. On cite des localités où la commission d'école s'est vue obligée, à plusieurs reprises, de fermer les classes, faute d'instituteurs. On a vu aussi des cultivateurs, des artisans, des étudiants, des typographes, des missionnaires enseigner les rudiments de la langue maternelle et le calcul élémentaire dans les écoles publiques. De vieux instituteurs retraités ont dû reprendre le harnais de l'enseignement. A l'heure qu'il est, vingt-six écoles sont dirigées par des personnes non diplômées, et cela dure depuis trois ans dans certaines localités. La *Feuille officielle scolaire* du 31 août n'a pas publié moins de cinquante-quatre mises au concours d'écoles, dont trente-neuf places devenues vacantes par suite de démission. Fait caractéristique et qui montre bien la gravité du mal, c'est que soixante-quinze institutrices occupent actuellement des classes desservies autrefois par des instituteurs.

Si le peuple veut remédier à cet état de choses, assurément très préjudiciable à l'école, il doit consentir aux sacrifices qu'on réclame de lui en relevant les traitements du corps enseignant.

Vaud

Inauguration du four crématoire de Lausanne

L'inauguration du four crématoire de Lausanne qui fonctionne depuis quelques temps déjà, aura lieu le lundi 18 courant. Le Conseil d'Etat, la Municipalité et le Conseil communal de Lausanne seront représentés à cette cérémonie.

Des allocutions seront prononcées par MM. Schnetzer, syndic de Lausanne, et G. Kraft, président de la Société vaudoise de crémation.

Un dîner sera offert aux invités à l'Hôtel Royal.

On est moins dogmatique dans le pays de Vaud qu'au Tessin.

Le bataillon intercantonal

Les détachements des cinq cantons qui forment le bataillon 9 de carabiniers de landwehr, sont arrivés lundi après-midi en gare d'Yverdon. Successivement ont débarqué les Fribourgeois, les Genevois, les Neuchâtelois, les Valaisans et les Vaudois, ceux-ci venant de Moudon. M. le major Quinche, commandant du bataillon, se trouvait à la gare. Les détachements sont partis séparément pour Montagny, leur lieu de cantonnement. L'entrée au service a produit une excellente impression.

Le bataillon compte environ 600 hommes. Depuis mercredi et les jours suivants, nos réservistes exécuteront des tirs aux Marais d'Yverdon.

Gendarme noyé

M. Louis-Henri Jaquier, caporal de gendarmerie, chef du poste du Sentier, est tombé accidentellement dans l'Orbe, hier après midi et il s'est noyé. On ne l'a retiré qu'à l'état de cadavre et tous les efforts faits pour le rappeler à la vie ont été inutiles.

Il laisse une veuve et trois enfants. Il était âgé de 39 ans.

Un sac retrouvé à temps

Un employé des C. F. F., garde-voie à Glard, a trouvé entre cette station et Nyon un sac à main contenant plus de sept cents francs de valeurs en billets de banque allemands et en or. Le chef de gare de Nyon informa la gare de Lausanne de cette trouvaille et la propriétaire du sac, une dame allemande, put être atteinte à sa descente du train. Il était temps, car elle accusait déjà du vol un voisin de compartiment et se disposait à déposer une plainte. Elle a laissé un louis pour l'honnête garde-voie.

Tessin

Un incident

Il y a grand émoi au Tessin, à la suite de certaines paroles prononcées par le lieutenant-colonel Kind à l'adresse des troupes tessinoises. Cet officier supérieur a adressé, à l'issue d'un cours de répétition, aux officiers de troupes une allocution dans laquelle il déplora les résultats du cours, en ajoutant qu'il ne fallait pas s'en étonner, quand on avait affaire à des gens sans éducation (*delle popolazioni quasi senza nessuna educazione*).

Le directeur militaire tessinois a protesté auprès du département militaire fédéral contre la généralisation faite par le lieutenant-colonel Kind.

Thurgovie

Gros incendie

Les grands moulins de Sitterdorf, près de Bischofzell, ont été complètement détruits mardi soir par un incendie. L'établissement muni de nouvelles machines était en pleine prospérité.

2000 quintaux de farine et 1600 quintaux de blé sont restés dans les flammes. On évalue à 95,000 fr. la valeur du mobilier détruit par le feu.

Nouvelles étrangères

L'Espagne au Maroc

Les opérations

Au nord et au nord-ouest de Melilla, la tranquillité règne. Entre Selouan et la Moulouya, les tribus envoient dans le sud les femmes, les enfants et les troupeaux, mais les guerriers demeurent.

Les Maures construisent des retranchements sur les hauteurs d'Atlaten et de Segangan, points stratégiques d'une grande importance.

Les dépêches de Selouan signalent qu'on effectue des travaux de défense autour et à l'intérieur de la Kasbah, où un parc militaire a été installé. Des canons de gros calibre y seraient également envoyés.

Que va faire la France ?

On se préoccupe, à Paris et dans les milieux militaires algériens, de l'extension que l'Espagne donne à la campagne du Rif, et de ses nouveaux efforts qu'on juge disproportionnés au but qu'elle s'est officiellement assigné.

On redoute les complications qui pourraient en résulter au point de vue de l'ordre dans les tribus. Les craintes sont d'autant plus accentuées que la France, depuis plusieurs mois, a réduit méthodiquement ses effectifs sur le pourtour du Maroc.

On se demande, dans les milieux militaires algériens, si l'action élargie de l'Espagne ne provoquera point, par répercussion, l'action française.

Espagne

La peine de mort contre le républicain Ferrer

Malgré son innocence notoire, le procureur fiscal de Madrid a demandé contre le professeur républicain M. Ferrer, la peine capitale, basée sur des dénonciations policières le présentant comme chef des anarchistes de tout le monde et dirigeant les attentats et les insurrections de partout.

Ce sont là purs mensonges.

On croit que Ferrer sera jugé aujourd'hui vendredi.

La Triplice

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit dans un article intitulé : "Anniversaire" :

Il y a eu jeudi trente ans que fut signée l'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Pendant trente ans cette alliance a exercé son plein effet. Erigée et transformée en Triplice par l'entrée de l'Italie, elle a rendu à la paix de l'Europe des services inestimables.

Contrairement à toutes les insinuations hostiles, à aucun moment l'alliance n'a servi de base à une politique agressive visant à porter atteinte aux droits d'autres puissances. Conformément à son caractère pacifique, la Triplice non seulement a encouragé l'établissement de rapports amicaux avec les autres Etats, elle a même directement créé ces bons rapports. La Triplice est encore vivace et poursuit sa grande œuvre.

Italie

Désordres religieux

Pour empêcher des désordres à Adria, à la suite de l'interdit prononcé par le pape contre cette ville, le gouvernement a envoyé des troupes pour garder l'église, afin d'éviter qu'on enfonce les portes, et pour empêcher qu'on ne péètre jusqu'aux cloches.

Le cercle catholique, où on avait organisé la récente agitation contre l'évêque, a été dissous. L'évêque a refusé de porter plainte.

Les anticléricals organisent une vive propagande contre les autorités ecclésiastiques et ont envoyé au pape un ironique télégramme, le félicitant et l'approuvant d'avoir fermé l'église.

Montenegro

Un complot contre le prince Nicolas

Une conspiration contre le trône du Montenegro vient d'être découverte. Celle-ci visait à détrôner le prince Nicolas, à le remplacer par son fils Danilo, qui est à Cettigné et à réaliser l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Les conspirateurs avaient l'intention de s'emparer du prince Nicolas, de le conduire à la frontière et de proclamer le prince Danilo. De nombreux officiers qui avaient promis leur concours se sont enfuis en Albanie après la découverte du complot.

Nouvelles diverses

Le cochon chinois

C'est décidé : l'Europe va manger du cochon chinois. La Cie anglaise Péninsulaire et Orientale constitue, à grands frais, une flotte de bateaux frigorifiques, destinés à effectuer le transport à Londres, par Shanghai, de milliers de porcs qui viendront faire concurrence à ceux de Chicago, célèbres dans les deux mondes.

On ne saurait trop déplorer l'introduction sur les marchés européens d'une viande que tous les voyageurs qui ont passé par la Chine déclarent suspecte a priori.

Les porcs chinois sont bien les plus immondes des porcs; ils errent dans les rues des villages et des villes, se nourrissent de viandes putrides qui sont abandonnées, en Chine, à tout bout de champ, de même qu'à tout coin de rue. Enfin, leur groin rencontre, plus souvent qu'on ne le croit, de la chair humaine parmi les débris.

L'Europe mangera donc bientôt du porc chinois, lequel se sera nourri, à l'occasion, de petits chinois morts sur des tas d'ordures.

Mesdames !

J'ai l'honneur de vous aviser que dès le 15 octobre j'ouvrirai mon

Exposition de chapeaux

Modèle de Paris

Se recommande

Mlle Lucie MORAND,

Magasin de Modes

Rue des Hôtels, Martigny-Ville.

Viande
de
cheval



On débitera à bas prix **lundi 11** et., dès 8 h. du matin, à l'abattoir de Martigny-Ville, la viande d'un bon cheval tué accidentellement.

Marchandise de 1er choix,

Nos abonnés

qui n'ont pas payé l'abonnement du 2^{me} semestre 1909 sont priés de nous envoyer le montant, sans frais, à notre compte de chèques n° II 458. Demander les formulaires d'envoi au bureau de poste.

L'Administration,

Attention!



Attention!

AVIS AUX

FIANCÉS!

Avez-vous acheté votre ameublement ?

sinon adressez-vous à la Maison

FAVRE FRÈRES & Cie à Martigny-Ville

vous aurez beaucoup de choix et vous serez bien servi

La Maison fabrique elle-même tous ses meubles ; par conséquent elle peut livrer à des prix défiant toute concurrence.

Le travail est soigné et garanti. — Trousseaux complets du plus simple au plus riche.

Grande exposition dans ses magasins à l'Avenue de la Gare

Au bon marché

Modes, Chapellerie, Nouveautés

Martigny-Ville

Mme Richard à l'honneur d'informer les Dames de Martigny et des Environs qu'elle ouvrira son exposition de Modèles de Paris (Haute nouveauté) mardi prochain 12 ct.

Une visite est nécessaire sans obligation d'achat.

Bel assortiment de fantaisies pour Modes, Fleurs Plumes, Rubans, Garnitures, etc.

Les transformations et réparations sont faites à des prix très avantageux.

Grand choix dans tous les articles d'hiver en Chapellerie, Casquettes, Bârets, Bonneterie, Lingerie, Ganterie, Mercerie, Cravates, Spécialités pour enfants, etc.

Marchandises soignées et de premier choix.

Se recommande.

Absinthe

Je crois devoir rappeler aux amateurs de cet excellent apéritif que sa distillation et vente prend fin en juillet 1910, en conséquence n'attendez pas le dernier moment pour vous approvisionner. — Des engagements de livraison aux prix actuels ne seront garantis que pour les commandes faites, d'ici à fin décembre 1909.

Louis MORAND, distillateur, Martigny.

Café-Restaurant Industriel, Saxon

Monsieur Ott Zen-Ruffinen Tenancier du café Industriel à Saxon, à proximité de la gare, avise le public qu'il remet dès le 1er octobre le Café qu'il a exploité jusqu'à ce jour et remercie sa clientèle et le public espérant qu'ils voudront bien continuer avec le successeur.

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'honneur de faire savoir au public et clients, que par un service soigné et des marchandises de 1er choix maintenir la clientèle de mon prédécesseur. La salle du premier étage est offerte gratuitement aux sociétés et aux familles pour leurs soirées et assemblées.

Restauration à toute heure. On prend des pensionnaires. Se recommande

A. von Gunten.

L'Arôme MAGGI

permet de préparer une cuisine savoureuse sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des ingrédients coûteux. Très avantageux quant au rendement, il est par conséquent d'un emploi très économique. Recommandé par

Maurice Rosset, négt., Saxon-les-Bains

Au Restaurant Corthay

maison Albert GAY, Martigny-Bourg

Tous les lundis, dîners de 10 à 2 h.

Fondue, Tranches au fromage à toutes heures

VIN DU PAYS

Boulangerie-Epicerie

Se recommande

CORTHAY Maurice.

CONTRE LA TOUX, RHUME INFLUENZA, BRONCHITE

prenez les véritables BONBONS

AUX BOURGEONS

DE SAPIN

E. HUBER



CONFISERIE MODERNE - LAUSANNE

En vente partout.

Immense succès.

Chaines et sautoirs

or, argent plaqué

Alliances

Roy Fils

Place Centrale

Martigny-Ville

Perdu un veston en cuir

sur le dépôt du M. O. près de Martigny-Gare. Le rapporter contre récompense à l'imprimerie du Confédéré

Pépinières

Grand choix de Pommeiers, Poiriers, Abricotiers, Cerisiers, Pruniers.

Variétés d'élite et garanties. Prix très avantageux et grosse remise par quantités importantes

Poules grasses fr. 1.10 la livre

Poulets de grains fr. 1.40 la livre

plumés et vidés

Ch. PETER, Domaine des Iles, Martigny.

Maréchal

Louis PITET, maréchal à BEX, demande de suite un

jeune ouvrier

ou un rassujetti

On demande des

ouvrières cigareuses

à la Manufacture de Tabacs de Sion, Chs Von der Muhl.

Boulangier

Jos. BAVAREL, boulangier à Chamoson, demande

un ouvrier

Entrée de suite.

Une jeune fille

connaissant un peu la cuisine pourrait entrer de suite à la Confiserie MEISTER, à Martigny-Ville. — Bon gage.

A louer à Martigny Ville

une chambre

et une cuisine

S'adresser au C-é de l'Hôtel de Ville.

On demande pour Bex :

une jeune fille

propre et honnête, connaissant si possible la cuisine, pour faire tous les travaux d'un ménage.

Ecrire sous chiffre X 26131 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

On demande une

jeune fille

propre et active pour aider dans un ménage.

S'adresser au „Confédéré“ qui renseignera.

Réparations et transformations

Montage de bijoux

Pierres fausses et fines

Roy Fils

Place Centrale

Martigny-Ville

Vins en gros et mi-gros

Importation directe des premières maisons productrices

Maison A. ROSSA, Martigny-Ville (Valais)

Bien connue en Valais et au dehors pour ses bonnes qualités de vins dont sa clientèle toujours plus nombreuse en est la meilleure preuve.

Vins rouges d'Italie : Piémont, Toscane, etc.

Vins fins en bouteilles ou en fûts : Barbera, Moscato d'Asti, Grignolino, Freisa, Nebiolo, Biolo, Barbaresco, Chianti en fiaschi.

Vermouth Torino, Marsala, Madère, Malaga

Spécialité de Vins blancs d'Italie

Qualité la meilleure en vins blancs étrangers et celle qui est la plus appréciée dans toute la Suisse.

La maison a pour base de fournir correctement à son honorable clientèle du bon vin garanti naturel. Elle s'engage à fournir toutes les preuves voulues vis-à-vis des clients et des autorités.

Expédition en fûts depuis 50 litres et en caisses depuis 12 bouteilles

N. B. Les expéditions par wagons complets peuvent être faites directement de la production. — Prix avantageux.

A. ROSSA, Rue du Collège, Maison de M. César Rouiller

Dépôt : Avenue de la Gare - Maison de M. le Dr Broccard Martigny-Ville

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie-Optique

Machine à coudre PFAFF

Henri MORET

Martigny Place Centrale

Près de la Consommation et de l'Hôtel National

Maison de Confiance, du pays, d'ancienne renommée

Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres.

Riche assortiment de bijouterie or, argent et doublé.

Anneaux de fiançailles. Gravure instantanée et gratuite.

Orfèvrerie. — Services, etc.

Lunetterie, longueues, baromètres, thermomètres.

Concessionnaire des incomparables montres de précision „Oméga“ et „Zénith“.

Réparations promptes et garanties en tous genres

Tendez la main à la fortune!

Grande Loterie d'Argent

Garantie par l'Etat de Hambourg

consistant en 100,000 billets, dont 48,405 lots et 8 primes partagées en 7 classes.

La somme totale des prix s'élève à

Neuf Millions 841,476 Mars

Le plus gros lot, au cas le plus heureux, suivant § 9 du plan sera

600,000 Marcs

ou 750,000 Francs

spécialement

1 à 300 000 = 300 000

1 à 200 000 = 200 000

1 à 100 000 = 100 000

2 à 60 000 = 120 000

2 à 50 000 = 100 000

1 à 45 000 = 45 000

2 à 40 000 = 80 000

1 à 35 000 = 35 000

2 à 30 000 = 60 000

7 à 20 000 = 140 000

1 à 15 000 = 15 000

11 à 10 000 = 110 000

46 à 5 000 = 230 000

103 à 3 000 = 309 000

163 à 2 000 = 326 000

539 à 1 000 = 539 000

693 à 300 = 207 900

29 098 à 169 = 4 917 562

17,739 à M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirage sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, garantie par l'Etat, le prix pour un

entier billet orig. Fr. 7,50

demi " " " 3,75

quart " " " 1,90

contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible, en tout cas avant le

30 octobre

Kauffmann & Simon

Maison de banque et change

à HAMBOURG

H1707Z

A louer à Martigny, près de la gare des C. F. F.

l'Hôtel

Schweizerhof

avec mobilier et dépendances.

S'adresser à l'avocat Jules Morand à Martigny Ville.

On demande de suite

20 manœuvres

et 10 mineurs

à l'Hôtel Belvédère

Chemin s/Martigny

Gain important

assuré à personnes habitant principales villes du canton et disposant de quelques heures par jour.

Ecrire sous R 14398 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Mme PACCOLAT, Modes, Martigny-Bourg

exposera ses modèles à

l'Hôtel du Cef, à Monthey,

les 12 et 13 octobre prochain

Société du gaz de Martigny

La Société du gaz de Martigny invite les

personnes qui voudraient installer le gaz à domicile à profiter des conditions actuellement en

vigueur ; dès le 1er janvier les installations sont à payer depuis la prise, aussi pour les actionnaires.

La Société invite chacun à faire ses commandes le plus tôt possible, afin d'éviter que

les demandes surviennent en trop grand nombre au dernier moment, ce qui nuirait à l'avancement des travaux.

Le prix-courant pour les installations, déjà publié, reste en vigueur après le 1er janvier.

La Société fournit, comme jusqu'à maintenant, tous les renseignements désirables pour l'usage du gaz pour la cuisine, qui est certainement plus économique que les autres combustibles, à condition qu'on sache bien s'en servir.

Biscuits

Le « Mercure » offre un très grand choix de gaufrettes et biscuits suisses, français et anglais des plus fines qualités et toujours de première fraîcheur.

«Mercure»

Maison de Chocolats & de Dentrées Coloniales

L'AMER COCA

(le meilleur des Quina)

à base de Coca, la plante divine du Pérou, d'écorce d'orange, et de Quinquina, se vend au détail fr. 1.20 et par bonbonne 0,90 cent. le litre par la Distillerie L. MORAND, Martigny.

Banque de Sierre, Sierre

Compte de Virements à la Banque nationale Suisse

Compte des Chèques Postaux II, 456.

Escompte aux meilleures conditions.

Nous bonifions le 4 % en Caisse d'Epargne

L'intérêt court dès le lendemain du dépôt

Nous accordons prêts sur hypothèque

La Direction.

Timbres en caoutchouc

A l'Imprimerie Commerciale, Martigny